

Mois de la sensibilisation à la maladie de l'Alzheimer

Si vous, ou un membre de votre famille avez reçu un diagnostic de maladie d'Alzheimer, rappelez-vous que vous n'êtes pas seul.

Votre pharmacien peut vous accompagner avec la prise en charge de la maladie.



Apprenez en plus sur cette maladie.



Les pharmaciens sont les seuls responsables de l'exercice de la pharmacie.

Certaines conditions s'appliquent.